

En 1881, les travaux dans le havre se concentrèrent principalement aux deux extrémités. A l'est, on avait comblé un large espace au-dessus des moulins à coton Hudon, dans Hochelaga, pour servir au commerce de bois, et à l'ouest, on avait relié la voie du chemin de fer Grand Tronc avec les voies sur les quais afin de faciliter les commerces du sucre et du charbon qui prenaient beaucoup d'extension. On n'accusait pas d'augmentation cette année dans le nombre des vaisseaux qui fréquenta notre port, au contraire on constata une légère diminution.

L'année 1882 ouvre une ère mémorable pour la Commission du Havre. Les travaux pour faire un chenal entre Québec et Montréal pour les vaisseaux d'un tirant de 25 pieds d'eau étaient terminés et le chenal était un fait accompli. Il s'agissait de savoir maintenant si, en vue du fait qu'on constatait que la grosseur des steamers augmentait d'année en année, il ne serait pas de bonne politique de creuser le chenal à $27\frac{1}{2}$ pieds, d'autant plus qu'on avait le matériel nécessaire en main, l'expérience et la main-d'œuvre pour un tel ouvrage qui devait coûter entre \$860,000 et \$900,000.

L'annonce de cette idée souleva une tempête de récriminations, principalement de la part des villes de Québec et de Hamilton, et la discussion sur cette question dura presque sans intervalle pendant deux ans. On s'objectait à ce que le gouvernement fit de cet ouvrage une entreprise nationale. Québec criait comme un homme qu'on dépouille au coin d'un bois, tandis que la ville de Hamilton, qui se donnait le titre de "cité ambitieuse," croyait que le soleil ne devait luire que pour elle. Pendant ce temps, les commissaires adressaient un nouveau mémoire au gouvernement pour lui faire assumer la dette encourue pour creuser le lac Saint-Pierre et le chenal et demandait en même temps qu'il fût creusé à $27\frac{1}{2}$ pieds. En assumant la dette pour le chenal, la commission du havre se trouvait dans une position à pouvoir faire des améliorations considérables dans le havre proprement dit, tout en réduisant d'une manière sensible les frais du havre vis-à-vis des navires qui le fréquentaient.

Dans un mémoire adressé au gouvernement, nous trouvons l'état suivant des dépenses encourues par la commission du havre depuis le commencement des opérations.